

Nancy, le 9 mars 2018

**La rectrice de la région académique Grand Est  
Rectrice de l'académie de Nancy Metz  
Chancelière des universités de Lorraine**

A

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement  
Madame la chef du Service Académique de  
l'Information et de l'Orientation  
Mesdames et Messieurs les directeurs  
de CIO

Division des  
Personnels Enseignants  
DPE 5

**Objet : Procédure d'affectation des enseignants, CPE, psychologues, assistants techniques  
aux DDFPT, et documentalistes contractuels - rentrée scolaire 2018**

Dossier suivi par  
Aurélie Mathieu  
Téléphone  
03 83 86 26 45

Je vous informe que l'application LILMAC, qui permet aux personnels contractuels d'exprimer des vœux géographiques d'affectation pour la rentrée scolaire 2018 sera ouverte:

**Du lundi 19 mars 2018 à 12h**

**au lundi 16 avril 2018 à 12h**

Mèl : aurelie.mathieu1  
@ac-nancy-metz.fr

Cette application est accessible aux personnels contractuels exerçant les fonctions d'enseignants, de documentalistes, de conseillers principaux d'éducation, d'assistants techniques aux directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et de psychologues.

**Les professeurs associés n'ont pas accès à cette application, mais seront destinataires de fiches de vœux par courrier.**

2 rue Philippe de Gueldres  
54035 Nancy cedex

Les professeurs contractuels qui, au vu des résultats des concours, seront stagiaires à la prochaine rentrée devront également participer à cette campagne : leurs vœux seront exploités dans leur corps d'accueil.

accueil du public  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30

◆ **PROCEDURE DE SAISIE DES VŒUX :**

**AVIS IMPORTANT**



- **Aucun vœu ne sera plus saisi par les services académiques.**  
- **Les agents n'ayant pas respecté la procédure ci-dessous se verront attribuer automatiquement un seul vœu correspondant à la zone académique.**

La saisie des vœux est faite par l'application intranet LILMAC à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-nancy-metz.fr/lilmac>

Cette application permet aux personnels non titulaires de saisir leurs vœux et de consulter leurs résultats. L'accès est réalisé par authentification sécurisée (login, mot de passe, question, réponse).

Avant connexion, chaque agent devra retrouver son **NUMEN** et préparer un mot de passe de **6** caractères.

♦ **FORMULATION DES VŒUX :**

Les vœux, au nombre de **5** au maximum, peuvent porter sur :

- **1 commune (au maximum)**
- **4 regroupements de communes** ) ces vœux peuvent être
- **4 départements** ) mixés

♦ **SITUATIONS PARTICULIERES**

- Liées à des difficultés médicales ou sociales, et attestées par les conseillers techniques du recteur, médecin et assistante sociale.

**Dossier à adresser soit par voie postale :**

**Rectorat de l'académie de Nancy-metz  
Service des conseillers techniques  
auprès du recteur  
2, rue Philippe de Gueldres  
54000 NANCY**

**Soit par messagerie académique :**

**[ce.service-medical@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.service-medical@ac-nancy-metz.fr)**

♦ **ACCUSES DE RECEPTION :**

Quelques jours après la fermeture de l'application, les intéressés(es) recevront, dans leur établissement, un accusé de réception de leur demande.

Ils devront le **vérifier**, le **compléter**, le modifier le cas échéant, le **signer** et faire retour d'un exemplaire au RECTORAT – Bureau DPE 5, **pour le 18 mai 2018, délai de rigueur.**

Vous voudrez bien diffuser largement ces instructions auprès de tous les personnels contractuels, y compris celles ou ceux qui, affectés(es) dans votre établissement, en sont momentanément absent(e)s.

Pour la rectrice,  
Pour le secrétaire général,  
Par délégation,  
Le chef de la DPE,



Alain SCHUMENG